



**Service Civique :
« Action sociale et solidaire du sport »**

Qu'entend-on par Sport et action sociale ?

Depuis la fin du plein emploi dans notre société, le sport et les activités physiques sont constamment sollicités pour lutter contre toutes les formes de vulnérabilité qui touchent les populations exclues et socialement fragiles, et contre la perte de repères qui l'accompagne. Le sport est présenté, comme un modèle d'intégration pour toutes les catégories de la population exposées à des facteurs d'exclusion.

Il est élevé, en Europe, au rang de réponse et de remède à la fragmentation des communautés nationales sous contrainte de changements majeurs : immigration, déclassification, sédentarité, discrimination sexuelle...

En complément, la dimension solidaire du sport a pour but d'apporter l'assistance à ceux qui en ont le plus besoin, pour favoriser le développement des pratiques sportives au niveau local, mais aussi sous un angle international pour aider l'essor du sport dans les pays qui en ont le plus besoin.

Un examen attentif et critique de la place et du pouvoir du sport dans ce domaine est à mener afin de replacer le sport dans une perspective politique d'accompagnement et de transformation sociétaux.

Quel angle d'approche au sein de nos structures ?

Dans le cadre de leur projet de service civique, les volontaires pourront aider les associations à aborder des questions et explorer des pistes de développement qui sans leur renfort n'auraient pas été mises à l'agenda.

En illustration, voici quelques exemples de problématiques dans le volet sport insertion et solidaire :

- L'accès des jeunes filles et des femmes au sport
- Les projets contre la violence dans le sport
- Le développement des pratiques sportives pour tous
- L'intégration des populations issues de l'immigration grâce au sport
- L'activité sportive et physique chez les seniors
- Les activités d'éveil dans les jardins d'enfants
- Développer des actions en direction des publics handicapés

- Renforcer les liens familiaux à travers la pratique sportive
- Développer les actions sportives dans les territoires isolés
- Le renforcement des coopérations entre mouvement sportif et acteurs institutionnels spécialisés dans l'insertion (missions locales, mairies, conseil généraux, associations spécialisées...).

Quelles sont les prérogatives pour exercer une mission de service civique sur cette thématique ?

Il est nécessaire de bien cadrer l'approche de cette thématique. Ainsi, une mise à disposition de documentations relatives à ce sujet ainsi qu'un accompagnement par un tuteur sont incontournables.

Quelles missions proposer à un volontaire ?

- Mener un travail d'enquête auprès des publics concernés et des interlocuteurs identifiés, afin de savoir si les objectifs sont réalistes et adaptés.(validation des hypothèses de travail).
- Soutenir l'élaboration et le contenu des programmes d'insertion de sa structure d'accueil, (mise au point des outils).
- Participer à une évaluation sérieuse des actions mises en œuvre.
- Aider à la mise en place d'une cartographie des déséquilibres territoriaux et sociaux en matière d'implantation d'équipements et d'activités dans ces territoires (politiques des quartiers).
- Mener une observation des locaux et des activités qui doivent être adaptés aux personnes handicapées afin d'encourager la mixité valides/handicapés.
- Aider à l'organisation de journées de sensibilisation sur le sport et l'action sociale (journée d'action en faveur de la mixité sociale, tournois sportifs incluant les écoles (enseignants), les travailleurs sociaux, les policiers, les éducateurs sportifs et les jeunes des quartiers) ;
- Contribuer aux statistiques, aux travaux de recherche des sociologues sur les résultats des projets.
- Elaborer des projets innovants en direction des publics identifiés.
- Renforcer la dimension solidaire du sport par la mise en place d'actions répondant à un besoin identifié.

Quels moyens humains et matériels affecter pour accomplir la mission ?

Le jeune volontaire sera sous la tutelle de la personne en charge du dossier sur le sport et l'action sociale. Le matériel informatique sera mis à sa disposition ainsi que de la documentation.